

Département du Bas-Rhin

Arrondissement de SELESTAT-ERSTEIN

~~~~~  
**COMMUNE DE NIEDERNAI**

~~~~~  
**PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

REUNION EXTRAORDINAIRE DU 22 DECEMBRE 2025 à 19h00

Nombre de membres : 14
Conseillers en fonction : 14
Conseillers présents : 9

Etaient présents : Valérie RUSCHER, Dominique JOLLY, Patricia DIETSCH, Grégoire FUCHS, Florie-Anne EBERHARDT, Mélissa DA SILVA, Maurice FRITZ, Jeanine SCHMITT, Astride LANG.

Etaient absents excusés : Huguette DOUNIAU, Christophe SCHIFFNER, Sylvain GYSS (donne procuration à Maurice FRITZ), Geoffrey SCHOTT (donne procuration à Valérie RUSCHER).

Etait absent non excusé : Gabin KRIEGER.

Désignation du secrétaire de séance : Maurice FRITZ avec 6 voix POUR + 2 voix par procuration (Sylvain GYSS à Maurice FRITZ, Geoffrey SCHOTT à Valérie RUSCHER) et 3 voix CONTRE (Grégoire FUCHS, Jeanine SCHMITT et Astride LANG).

Madame le Maire a convié Jessica DELAMBRE, secrétaire de mairie, à cette réunion.

ORDRE DU JOUR

63. DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET

63. DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il faut impérativement prendre une décision modificative budgétaire afin de pouvoir comptabiliser les opérations comptables liées à la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage contractée avec la CeA. Ces dépenses avancées par la commune, à rembourser par la CeA, qui a compétence sur ce type de travaux, ne peuvent pas figurer dans le patrimoine de la commune au compte 2151, mais devront être comptabilisées sur des comptes de tiers, aux chapitres 458.

La part prévisionnelle de travaux, prise en charge par la CeA est de 50.157,94 € TTC (pas de TVA). Un second versement de 2.270,97€ TTC interviendra à la réception des travaux.

Madame le Maire propose donc d'ouvrir des crédits à hauteur de 60.000 € en dépense et en recette d'investissement afin de comptabiliser ces opérations « pour compte de tiers » de la façon suivante :

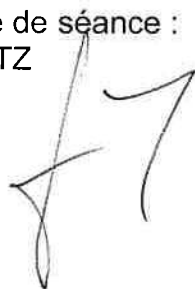
Dépenses d'investissement		
Chapitre	Compte	RAR
21	2151	- 60.000,00 €
45811	45811	+ 60.000,00 €
Recettes d'investissement		
Chapitre	Compte	RAR
13	1323	- 60.000,00 €
45821	45821	+ 60.000,00 €

Madame le Maire soumet au vote l'adoption de cette décision modificative telle que décrite dans le tableau ci-dessus :

- **POUR : 6 + 2 procurations (Sylvain GYSS à Maurice FRITZ, Geoffrey SCHOTT à Valérie RUSCHER)**
- **CONTRE : 0**
- **ABSTENTION : 3 (Grégoire FUCHS, Jeanine SCHMITT, Astride LANG)**

Madame le Maire décide de clôturer la séance à 19h33.

Le secrétaire de séance :
Maurice FRITZ



Pour copie conforme
Niedernai le 22 décembre 2025
Le Maire :
Valérie RUSCHER

